



Prendre les devants **Trousse de démarrage**

**Ressources sur la santé, les finances
et la planification successorale**

Septembre 2025



Covenant Health
Palliative Institute

Ce document est destiné à votre information générale seulement. Tout a été mis en œuvre pour assurer l'exactitude de l'information présentée. Le contenu de ce document ne constitue pas un avis médical ou juridique et ne doit pas être interprété ainsi. On recommande au lecteur de s'adresser à des professionnels des domaines concernés pour obtenir des conseils personnalisés sur sa situation particulière.

Étapes de la planification préalable des soins

Septembre 2025

La **planification préalable des soins** réfère à la manière dont on réfléchit, discute et consigne ses volontés actuelles et futures en matière de soins de santé et de soins personnels. Cet exercice s'adresse à tout adulte, à tout stade de sa vie. **Les étapes et les ressources qui suivent vous aideront à commencer votre planification préalable des soins.**

	Réfléchissez à vos valeurs et à vos objectifs		Utilisez le cahier Mes volontés Alberta pour réfléchir à ce qui vous importe le plus en ce qui concerne votre vie, votre santé et vos soins personnels.
	Enquérez-vous de votre état de santé		Vous avez des questions ou des inquiétudes par rapport à votre santé? Vous présentez des symptômes? Consultez vos prestataires de soins de santé. Si vous avez besoin d'un prestataire de soins de santé, appelez le 811 ou visitez albertafindadoctor.ca .
	Désignez quelqu'un pour prendre des décisions à votre place concernant vos soins de santé		Choisissez une personne de confiance pour décider à votre place au besoin et demandez-lui si elle est disposée à le faire.
	Faites connaître vos volontés à vos personnes de confiance et à votre équipe soignante		Rendez-vous à CompassionateAlberta.ca où vous trouverez le cahier Mes volontés Alberta, des jeux et des amorces de conversation.
	Consignez vos volontés dans une directive personnelle		Consultez un avocat ou suivez les directives et le modèle du gouvernement de l'Alberta pour créer ou réviser votre directive personnelle.

Réviser vos documents selon l'évolution de vos objectifs, de vos valeurs et de vos volontés ou à la suite d'événements majeurs (par exemple, des changements dans votre état de santé ou la naissance d'un enfant). Faites connaître ces modifications à vos proches et à vos prestataires de soins de santé.

Pour plus de détails, visitez CompassionateAlberta.ca



Mes volontés Alberta : La planification de mes soins

Soins de santé : réfléchir à vos volontés...
et les faire connaître



Covenant Health
Palliative Institute



Portailpalliatif
CANADIEN

Soins de santé : réfléchir à vos volontés... et les faire connaître

Si jamais votre état de santé ne vous permet plus de faire et d'exprimer vos choix en matière de soins de santé, qui s'en occupera? Le présent guide vous aide à réfléchir d'avance à vos valeurs, afin de les communiquer en tout état de cause à vos proches et aux personnes qui vous fournissent des soins de santé. Quelles sont vos priorités? Vos inquiétudes? À qui faites-vous confiance? Cette démarche n'est pas facile, mais elle peut vous aider, vous et vos proches, à vous préparer à prendre des décisions importantes, maintenant ou plus tard.

Comment utiliser ce cahier

- Lisez-le en toute intimité ou avec une personne de confiance.
- Prenez le temps de réfléchir à vos réponses.
- Répondez aux questions qui vous paraissent pertinentes.
- Utilisez le tout comme point de départ d'une discussion avec les personnes concernées.



À quoi sert ce cahier?

À préparer vos décisions en matière de santé

Quand on reçoit une mauvaise nouvelle d'un professionnel de la santé, souvent, nos idées deviennent floues. Les informations déboulent, on ne retient presque rien, et même les décisions les plus simples deviennent compliquées. Le fait d'y avoir pensé d'avance peut atténuer cette expérience éprouvante pour vous et vos proches.

Si vous n'êtes pas en mesure d'exprimer vos volontés

Si vous tombez malade ou subissez un accident et que vous ne pouvez plus vous exprimer, le fait d'avoir réfléchi à vos volontés et d'en avoir parlé d'avance vous permet :

- de faire savoir à vos proches ce qui vous importe;
- d'avoir l'esprit tranquille sachant que vos volontés sont connues;
- de réduire les dissensions et le stress lorsque des décisions doivent être prises concernant vos soins;
- d'avoir votre mot à dire quant aux soins qui vous seront prodigués;
- de faire savoir aux fournisseurs de soins de santé comment s'occuper de vous au mieux.

Ce cahier n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisé pour donner un consentement à des traitements. Il ne constitue pas un testament ni une directive personnelle et n'a rien à voir avec la répartition de vos biens ou de votre actif. Il se veut plutôt un guide pour vous aider à structurer votre réflexion et à entamer des conversations sur vos soins personnels et de santé.

Qu'est-ce qui compte le plus pour vous?

Première question : qu'est-ce qui compte le plus dans votre vie?
Quand vous aurez votre réponse, vous pourrez en parler avec vos proches et avec les personnes qui vous fournissent des soins de santé.

Qui sont les personnes les plus importantes dans votre vie?

(Exemples : membres de la famille, amis, accompagnateurs spirituels ou religieux, mentors, personnes-ressources)

Qu'est-ce qui vous apporte de la joie et donne du sens à votre vie?

(Exemples : temps passé avec la famille ou les amis, pratiques spirituelles ou religieuses, travail, passe-temps, contribution à la vie de votre collectivité, sorties, activité physique)

Avez-vous des convictions spirituelles, culturelles ou religieuses qui sont importantes pour vous?

Quelles sont les leçons que vous retenez de la vie et que vous aimeriez transmettre?



Réfléchir à ses volontés en matière de soins

Ensuite, réfléchissez aux soins que vous souhaitez recevoir et à ce qui vous importe le plus. Comment souhaiteriez-vous que vos besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels soient satisfaits?

Si vous tombiez gravement malade, qu'est-ce que vous voudriez le plus?

(Exemples : passer du temps avec votre famille et vos amis, rester chez vous, pouvoir vous exprimer dans votre langue, ne pas souffrir physiquement, préserver votre dignité)

Si vous tombiez gravement malade, qu'est-ce qui vous inquiéterait le plus?

(Exemples : souffrir physiquement, être seul, devoir déménager pour recevoir des soins, laisser certaines personnes sans soutien, perdre le contrôle de vos finances)



Qu'est-ce que les fournisseurs de soins de santé devraient savoir sur vous pour vous donner les meilleurs soins possibles?

J'ai un mode de vie traditionnel et j'aimerais que la médecine occidentale l'incorpore dans mes soins. Il pourrait s'agir d'intégrer des plantes médicinales, des tisanes ou même des cérémonies dans un contexte médical. J'aimerais que les personnes qui me fourniront des soins de santé en tiennent compte.

Réfléchissez aux questions suivantes.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Choisissez la réponse qui vous correspond le mieux. Vous pouvez aussi ajouter des commentaires personnels.

Si vous tombiez gravement malade...

Que voudriez-vous savoir au sujet de votre état et de votre traitement?

☐ Tout ☐ Certaines choses ☐ Rien

Jusqu'à quel point voudriez-vous avoir votre mot à dire sur vos traitements et vos soins?

☐ Entièrement ☐ En partie ☐ Pas du tout

Voudriez-vous que votre fournisseur de soins de santé vous donne sa meilleure estimation du temps qu'il vous reste à vivre?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Souhaitez-vous recevoir des traitements qui prolongeraient votre vie le plus longtemps possible, même s'ils vous rendent malade, s'ils nuisent à votre confort ou vous empêchent de vivre comme vous le voudriez?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Souhaitez-vous qu'on intègre à votre traitement des soins de médecine traditionnelle, alternative ou complémentaire?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Voudriez-vous vivre le plus longtemps possible, même si cela vous obligerait à quitter votre communauté?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Voudriez-vous que vos proches respectent vos volontés à la lettre, même s'ils n'étaient pas d'accord avec celles-ci?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Voudriez-vous que vos proches soient informés de tout ce qui concerne votre état de santé?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Où préféreriez-vous passer vos derniers jours?

(Exemples : chez moi, dans un établissement de soins palliatifs, à l'hôpital, dans un centre de soins de longue durée)

Si jamais vous deviez quitter votre domicile ou votre communauté pour recevoir des soins, avec qui voudriez-vous être? Quels effets personnels voudriez-vous emporter avec vous?

(Exemples : photos, vêtements, accessoires de confort, objets spirituels, religieux ou culturels)

Si vous aviez besoin d'aide pour les soins personnels (prendre votre bain, vous brosser les dents, vous raser/maquiller, vous habiller, aller aux toilettes), qui verriez-vous le plus volontiers jouer ce rôle? À qui ne voudriez-vous pas le confier?

Y a-t-il des gens importants dans votre vie qui sont en désaccord avec vos volontés?

Y a-t-il d'autres points à régler avec vos proches?

(Exemples : finances, soin d'une personne à charge ou d'un animal, cérémonies, arrangements funéraires, questions personnelles en suspens)

Faites connaître vos volontés

Maintenant que vous avez tiré au clair ce qui vous importe, vous devez en parler avec vos proches (parents, enfants, conjoint, frères, sœurs, amis, aînés, guide religieux, etc.) afin que vos volontés soient connues. S'il y a des choses sur lesquelles vous et vos proches êtes en désaccord, il est bon de le savoir et d'en discuter.

Ce cahier peut aussi vous servir de guide dans vos discussions avec votre médecin, votre infirmière ou infirmier, ou d'autres fournisseurs de soins de santé concernant vos volontés en matière de soins. Si vous avez déjà des problèmes de santé, profitez-en pour poser des questions sur votre état, vos options et vos perspectives.

Voici quelques façons d'entamer la conversation :

« Je viens de remplir un cahier intitulé *Mes volontés Alberta*. C'est à propos de la planification de mes soins de santé futurs, et je voudrais regarder ça avec toi. »

« Je suis en bonne santé en ce moment, mais je veux te faire part de mes volontés au cas où mon état de santé changerait. »

« Mon médecin m'a dit que je devrais peut-être penser à prendre des dispositions au cas où mon état de santé se dégraderait. Peux-tu m'aider? »

« L'une de mes plus grandes craintes, c'est que si je tombais malade, mes proches pourraient se disputer pour décider de ce qui est le mieux pour moi. Je veux te faire part de mes volontés pour que tout le monde comprenne. »

« En pensant à ce qui s'est passé avec _____ quand il (elle) est tombé(e) malade, ça m'a fait prendre conscience que je ne voudrais jamais vivre une chose pareille. »

Assurer le respect de vos volontés

Maintenant que vous avez fait connaître vos volontés aux membres les plus importants de votre entourage, il serait bon de choisir une ou deux personnes qui sauront respecter vos volontés et décider de vos soins de santé et de votre sort en votre nom si jamais une maladie ou une blessure grave vous empêchait d'exprimer vous-même vos volontés. En Alberta, ces personnes s'appellent des **mandataires**. Pour les désigner, vous devez remplir un document juridique appelé **directive personnelle**. La ou les personnes que vous désignez comme mandataires doivent être âgées d'au moins 18 ans et avoir la capacité mentale de prendre des décisions en votre nom.

Pour en savoir plus, consultez le

<https://www.alberta.ca/personal-directive.aspx>

Pour choisir un mandataire, posez-vous les questions suivantes :

- Faites-vous assez confiance à cette personne pour qu'elle prenne des décisions à votre place?
- Cette personne est-elle capable de communiquer clairement avec les fournisseurs de soins de santé?
- Cette personne est-elle capable de prendre des décisions difficiles en situation de stress?



« Si jamais je ne peux plus m'exprimer moi-même, j'aimerais que ce soit mon fils aîné qui le fasse, car il sait ce que je veux. Je veux aussi que les autres membres de la famille le soutiennent dans ses décisions. »

Quand vous aurez arrêté votre choix sur une personne, demandez-lui si elle est d'accord et faites-lui connaître vos volontés. À noter qu'il peut s'agir de plus d'une personne, auquel cas vous devez parler à chacune. Parlez aussi aux autres personnes importantes dans votre vie, ainsi qu'à vos fournisseurs de soins de santé, afin que tout le monde connaisse votre vision des choses et puisse accompagner la ou les personnes qui auront des décisions difficiles à prendre pour vous.

Vous pouvez toujours modifier vos préférences en matière de soins à mesure que les choses évoluent. Vous pouvez également choisir de désigner un ou plusieurs mandataires à tout moment. N'oubliez pas d'informer votre entourage de tout changement.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Pour d'autres informations sur les situations de maladie avancée, la planification préalable des soins, les soins palliatifs, les soins de fin de vie et le deuil, consultez les sites suivants :

Compassionate Alberta : <https://compassionatealberta.ca/>

Advance Care Planning: Preparing for Your Future Healthcare
<https://myhealth.alberta.ca/HealthTopics/Advance-Care-Planning>

Portail palliatif canadien <https://www.portailpalliatif.ca>

Living My Culture <https://livingmyculture.ca>



Ce cahier vous a-t-il été utile? Merci de nous faire part de vos commentaires en répondant à notre sondage.

<https://redcap.link/mywishes>

REMERCIEMENTS

Ce cahier a été adapté par le Covenant Health Palliative Institute à partir du document original intitulé *Boucler la boucle : La planification de vos soins* et réalisé par le Portail palliatif canadien et un cercle d'Aînés et de Sages.

Le Covenant Health Palliative Institute tient à remercier les personnes, organismes et projets suivants qui, par leurs connaissances et leurs ressources, ont contribué à la réalisation de *Boucler la boucle*.

Aînés et Sages

Helen Gartner YT

Louise Halfe SK

Peter Irniq ON

Mary Jane Kavanaugh ON

Rosella Kinoshameg ON

Donna Loft ON

Betty McKenna SK

Albert McLeod MB

Gerry Oleman MB

Roberta Price BC

Ruth Mercredi NT

Stella Johnson BC

Ella Paul NS

Jeroline Smith MB

Holly Prince, autrice principale, Université Lakehead

Improving End-of-Life Care in First Nations Communities Research Team, Université Lakehead (2015). Developing Palliative Care Programs in First Nations Communities: A Workbook, Version 1, <https://eolfn.lakeheadu.ca>

Association canadienne de soins palliatifs,
<https://www.planificationprealable.ca>

The Conversation Project pour avoir autorisé le Portail palliatif canadien à extraire, adapter et utiliser le contenu du document suivant :

The Conversation Project: An initiative of the Institute for Healthcare Improvement, <https://theconversationproject.org>. Ce document est protégé par une licence internationale (Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

Ce cahier est une adaptation du cahier Boucler la boucle, dont la version originale a été réalisée par le Portail palliatif canadien et un cercle d'Aînés et de Sages. Le Portail palliatif canadien a collaboré avec le Covenant Health Palliative Institute pour adapter le cahier original au contexte albertain. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles du Portail palliatif canadien ni du cercle d'Aînés et de Sages.

Ce document n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisé pour donner un consentement à des traitements. Il ne constitue pas un testament ni une directive personnelle et n'a rien à voir avec la répartition de vos biens ou de votre actif. Il se veut plutôt un guide pour vous aider à mûrir votre réflexion et à entamer des conversations sur vos soins personnels et de santé. Elle ne vise qu'à fournir des renseignements généraux. Tout a été mis en œuvre pour assurer l'exactitude des informations. Le contenu de cette brochure ne constitue pas un avis médical ou juridique et ne devrait pas être considéré comme tel. Si vous avez des questions au sujet de votre santé ou de vos problèmes médicaux, consultez un fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions concernant vos droits ou ceux d'une autre personne, consultez un avocat ou contactez une clinique juridique près de chez vous.



Covenant Health
Palliative Institute



Portailpalliatif
CANADIEN



/CHPalliative

Résumé des principaux documents de planification en Alberta

Septembre 2025

Document de planification	C'est pour qui?	Objectif	Prise d'effet
Directive personnelle	Tout Albertain de 18 ans ou plus	Consigner vos directives en matière de soins de santé et de soins personnels et désigner un agent* qui prendra des décisions en votre nom concernant vos affaires personnelles (autres que financières)	Seulement si vous devenez inapte
Ordonnance de désignation des objectifs de soins	Les Albertains qui renoncent aux soins de réanimation ou lorsque ces soins ne sont pas indiqués sur le plan médical. Pour savoir si vous avez besoin d'une telle ordonnance, consultez votre prestataire de soins de santé	Définir et communiquer l'objectif général ou l'orientation des soins ainsi que le lieu de prestation souhaité	Immédiatement. Particulièrement utile en cas d'urgence médicale
Autorisation d'aide à la prise de décision	Les adultes aptes qui veulent recevoir de l'aide ou qui ont besoin d'aide pour prendre des décisions personnelles	Désigner une personne-soutien* qui pourra accéder à vos renseignements personnels et vous aider à prendre des décisions personnelles (autres que financières)	Immédiatement
Procuration perpétuelle	Tout Albertain de 18 ans ou plus	Consigner vos instructions financières et désigner un mandataire* qui prendra des décisions financières en votre nom, de votre vivant	Vous pouvez spécifier l'un ou l'autre de ces moments : 1. immédiatement et par la suite si vous devenez inapte OU 2. seulement si vous devenez inapte
Testament	Tout Albertain de 18 ans ou plus	Désigner un tuteur pour vos enfants mineurs et donner vos instructions pour la distribution de vos biens, et nommer un représentant personnel* qui exécutera ces instructions	Après votre décès

* La personne désignée doit être âgée de 18 ans ou plus. Il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une personne de bon conseil.

Ressources pour vous aider à préparer vos documents juridiques

Septembre 2025

Dois-je consulter un avocat?

Pour chaque type de planification, il est nécessaire de consigner vos volontés dans un document juridique : une directive personnelle (pour ce qui concerne vos soins de santé et vos affaires personnelles), une procuration perpétuelle (pour votre planification financière) et un testament (pour votre planification successorale).

Il est possible de préparer ces documents sans l'aide d'un avocat. Un avocat possède toutefois les connaissances et l'expertise voulues pour vous aider à consigner et à protéger vos volontés dans un document valide. Un avocat peut aussi vous aider à choisir la meilleure personne pour être votre agent/mandataire/représentant personnel.

Si vous avez une situation financière ou familiale complexe (divorce, remariage ou beaux-enfants), vous avez tout intérêt à consulter un avocat.

Comment trouver un avocat?

Vos proches et amis, votre médecin, votre conseiller financier ou votre comptable auront peut-être des avocats à vous recommander. Vous pouvez aussi consulter le répertoire de la Law Society of Alberta (<https://lsa.memberpro.net/main/body.cfm>) où vous trouverez des renseignements sur les avocats qui en sont membres (années d'expérience, domaines de pratique, langues parlées). Certains avocats se rendront à l'hôpital pour travailler avec vous sur place en cas d'urgence.

N.B. : Le Covenant Health Palliative Institute et la Law Society of Alberta ne recommanderont jamais d'avocat en particulier.

Et si je n'ai pas les moyens de m'offrir les services d'un avocat?

Avant de conclure que vous n'en avez pas les moyens, faites quelques appels ou des recherches en ligne pour vous faire une idée des honoraires pour ces services en Alberta. Certains avocats offrent la première consultation gratuitement. De nombreux cabinets prépareront les trois documents de planification (directive personnelle, procuration perpétuelle et testament) pour un **prix forfaitaire (un seul prix pour tous les documents)**.



Covenant Health
Palliative Institute

Organismes offrant des services juridiques gratuits ou peu coûteux en matière de planification successorale et future ou des recommandations :

Calgary

Aboriginal Friendship Centre
- Clinique juridique
<https://www.afccalgary.org/>

Calgary Chinese Community Services
Association - Clinique juridique
<https://www.diversecities.org/>

Calgary Legal Guidance
<https://clg.ab.ca/>

Kerby Elder Law Clinic
<https://unisonalberta.com/>

Women's Centre Calgary
<https://www.womenscentrecalgary.org/>

Edmonton

Edmonton Community Legal Centre
<https://www.eclc.ca/>

Student Legal Services of Edmonton
<https://www.slsedmonton.com/>

United Cultures of Canada Association
- Services juridiques
<https://ucca.ca/>

Sud de l'Alberta

Lethbridge Legal Guidance
<https://www.lethbridgelegalguidance.ca/>

Community Legal Clinic - Medicine Hat
<https://communitylegalclinic.net/medicinehat/>

Centre de l'Alberta

Community Legal Clinic - Lloydminster
<https://communitylegalclinic.net/lloydminster/>

Community Legal Clinic
- Central Alberta (Red Deer)
<https://communitylegalclinic.net/>

Nord de l'Alberta

Community Legal Clinic - Fort McMurray
<https://communitylegalclinic.net/fort-mcmurray/>

À l'échelle de la province

Centre albertain d'information juridique
<https://www.infojuri.ca/fr>

Alberta Legal Coaches & Limited Services Society
- Possibilité de consulter un avocat par l'entremise
d'un forum de discussion
<https://albertalegal.org/>

Access to Justice Week
<https://www.albertaaccessstojustice.com/>

Existe-t-il des ressources pour m'aider à préparer mes documents?

Si vous décidez de ne pas consulter un avocat, les ressources gratuites suivantes vous guideront dans la préparation de vos documents. Prenez note que ces ressources ne donnent que de l'information juridique; elles ne constituent pas des avis juridiques et ne doivent pas être interprétées ainsi.

Directive personnelle

Gouvernement de l'Alberta

Personal Directive

<https://www.alberta.ca/personal-directive>

Centre for Public Legal Education Alberta

Faire une Directive Personnelle

<https://www.cplea.ca/wp-content/uploads/MakingAPersonalDirectiveFR.pdf>

Estate Planning 101

<http://www.cplea.ca/estate-planning-101.pdf>

Be an Agent Guide

<https://www.cplea.ca/be-an-agent.pdf>

Procuration perpétuelle

Gouvernement de l'Alberta

Enduring Power of Attorney

<https://www.alberta.ca/enduring-power-of-attorney>

Centre for Public Legal Education Alberta

Faire une Procuration Perpétuelle

<https://www.cplea.ca/wp-content/uploads/MakingAnEPOAFR.pdf>

Estate Planning 101

https://www.cplea.ca/wp-content/uploads/PAWE_Estate101.pdf

Be an Attorney Guide

https://www.cplea.ca/wp-content/uploads/PAWE_BeAttorney.pdf

Testament

Gouvernement de l'Alberta

Wills in Alberta

<https://www.alberta.ca/wills-in-alberta>

Centre for Public Legal Education Alberta

Faire un Testament

<https://www.cplea.ca/wp-content/uploads/MakingAWillFR.pdf>

Estate Planning 101

https://www.cplea.ca/wp-content/uploads/PAWE_Estate101.pdf

Être un Représentant Personnel

https://www.cplea.ca/wp-content/uploads/PAWE_BePersonalRepFR.pdf



Prendre les devants

- Liste de contrôle

Septembre 2025

Réviser vos documents selon l'évolution de vos objectifs et de vos valeurs ou à la suite d'événements majeurs (par exemple, des changements au niveau de votre état de santé ou de votre situation matrimoniale). Faites part de ces mises à jour à vos personnes de confiance et à vos prestataires de soins de santé.

Santé et affaires personnelles			
✓	Date	J'ai...	Notes
		rédigé une directive personnelle dans laquelle je donne mes instructions concernant mes soins de santé et mes affaires personnelles et je désigne la ou les personnes (agents ou mandataires) qui prendront les décisions à ma place si j'en suis incapable.	
		expliqué les instructions de ma directive personnelle à mon ou mes agents (mandataires) et personnes de confiance, à qui j'en ai remis copie.	
		consulté mon prestataire de soins de santé à propos de ma directive personnelle et pour savoir si j'ai besoin d'une ordonnance de désignation des objectifs de soins .	
		Le cas échéant : mon médecin a rédigé l'ordonnance pour moi avec ma participation.	
		placé ma directive personnelle et mon ordonnance de désignation des objectifs de soins dans une chemise verte que j'ai rangée sur le dessus de mon réfrigérateur ou à proximité.	
		réfléchi à la question de savoir si j'avais besoin d'une autorisation d'aide à la prise de décision .	
		Le cas échéant : J'ai choisi et autorisé ma personne-soutien.	
		réfléchi à la question de savoir si je veux être un donneur d'organes ou de tissus .	
		Le cas échéant : J'ai inscrit mon consentement au don d'organes dans le registre des donneurs d'organes et de tissus et j'ai informé mes personnes de confiance.	
Planification financière			
✓	Date	J'ai...	Notes
		établi une procuration perpétuelle dans laquelle j'ai consigné mes instructions financières et désigné la ou les personnes qui prendront des décisions en mon nom (mandataires).	
		expliqué les instructions de ma procuration perpétuelle à mon ou mes mandataires et personnes de confiance, à qui j'en ai remis copie.	
Planification successorale			
✓	Date	J'ai...	Notes
		rédigé un testament dans lequel je donne mes instructions pour la distribution de mes biens à ma mort et désigne la ou les personnes qui exécuteront ces instructions (représentants personnels ou exécuteurs).	
		expliqué les instructions de mon testament à mon ou mes représentants personnels, à qui j'en ai remis copie.	
Autres documents			
✓	Date	J'ai...	Notes
		rédigé une lettre d'instructions dans laquelle j'indique où trouver mes renseignements personnels et financiers et comment gérer le tout.	
		dressé une liste détaillée avec les coordonnées de mes personnes importantes et de mes conseillers professionnels.	
		trouvé un bon endroit pour garder mes clés et mes mots de passe en sécurité.	



Covenant Health
Palliative Institute